JEAN-JACQUES ROUSSEAU IMMORTEL NOUVELLES OBSERVATIONS

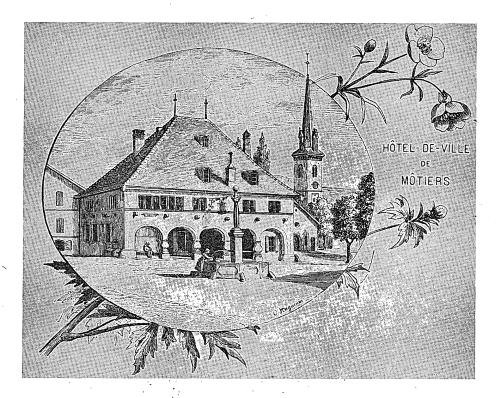
Rousseau et la Corse ou Jean-Jacques juriste improvisé!

Si, en juriste idéaliste, Rousseau a écrit le Contrat social dont le socialisme n'est peut-être que le moyen de son individualisme, il s'est risqué dans une initiative moins compromettante, à vrai dire plus décousue, son projet de Constitution de la Corse. Trente ans après, une des conséquences du Contrat fut la Terreur. Son essai sur le régime de la Corse fit, en revanche, l'effet d'une fusée mouillée qui n'éclata point; elle ne visait pas si haut et s'apparente peu à son Discours sur l'inégalité. Des suggestions

d'une portée régionale n'allaient enflammer personne.

La Correspondance générale, édition des Pléïades notamment, l'Etat. de la Corse de l'écuyer James Boswell, une thèse présentée à l'université d'Aix par le Corse Ange Moretti, parue en 1910 — éléments complétés par une importante bibliographie, puis à Nice, grâce à une amie, Mme Pierre de Buttafoco, présidente des Amitiés Philosophiques Internationales, — permettent un coup d'œil utile sur ce thème. Cette dernière me mit en relation avec des personnalités très documentées comme le généalogiste et historien comte Joseph de Germiny-Franceschi, à Bordeaux et le baron Louis Cervoni, à Marseille. Grâce à leurs sérieux et abondants renseignements analysés, il est possible d'émettre quelques réflexions originales ou personnelles, exemptes du parti pris de systématique admiration vouée à Jean-Jacques. Les familles Paoli, de Casabianca et Ambrosi, à Nice m'ont également fourni des renseignements de première main.

Dans le Contrat social, on relève ces lignes : « Il est encore en Europe un pays capable de Législation ; c'est l'Isle de Corse. La valeur et la constance avec laquelle ce brave peuple a scû recouvrer et défendre sa liberté, mériterait bien que quelque homme sage lui apprît à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite Isle étonnera l'Europe. »

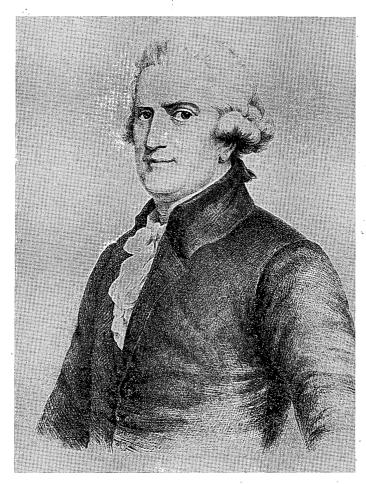


Il est sûr que cette perspective du destin heureux d'étonner l'Europe et l'insinuation discrète de se proposer comme l'homme sage pouvant présider à cette réalisation, engagèrent Matthieu Buttafoco, colonel du Régiment Royal Corse au service de France, à écrire à Rousseau qui répondra, entre autres le 22 septembre 1764 : « Il est superflu Monsieur, de chercher à exciter mon zèle pour l'entreprise que vous me proposez... la seule idée m'élève l'âme et me transporte. » Comme on verra, ce ne fut que l'âme de Jean-Jacques qui se transporta, sa personne ne se transporta point dans l'île. N'est-ce pas Voltaire qui appelait toujours Rousseau : ce garçon?

Il est plaisant de constater qu'en revanche, ce sera notre philosophe qui, de Môtiers, par lettre du 30 mai 1765, recommandera à l'accueil de Buttafoco et de Paoli : un Boswell qui y eût préféré « une chambre simple et bien close au lieu d'être traité en grand seigneur dans un magnifique palais ruiné où le vent et la pluie entraient de tous côtés »! Ce palais était la maison Colonna, à Sollacaro. A ce propos, Pascal Paoli, persifleur, écrira peu après à Boswell qu'il peut être heureux d'être tombé entre les mains d'un habile médecin, que s'il revient dans ces malheureuses contrées, il aura soin de le loger dans des appartements plus chauds et mieux finis!

Plusieurs membres de la famille Paoli s'illustrèrent en Corse. Hyacinthe Paoli, père, avec Ceccaldi, lutta contre les Gênois et, en 1733, fit bénéficier l'île d'une Constitution à gouvernement aristo-démocratique. Elle fut accompagnée déjà d'un hymne national *Dio vi salvi Regina*, prière poignante à la Mère universelle. On reconnut un temps une sorte de roi de Corse, Théo-

dore de Neuhof. Les choses se compliquèrent quand l'Autriche et la France garantirent la Corse aux Gênois. Clément Paoli, frère aîné de Pascal participe à toutes les luttes de la période de 1754 à 1793. Une seconde Constitution succède à la première. C'est Clément Paoli, intrépide chef militaire



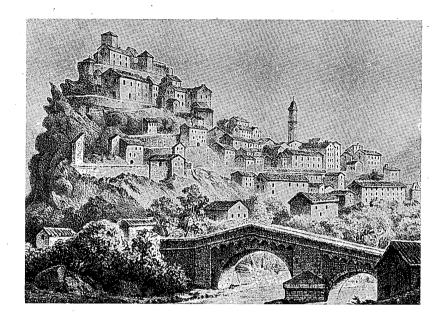
Pascal Paoli (1725-1807)
né à Morosaglia, décédé à Londres.

Législateur et généralissime corse.

(Document communiqué par M. Jean Ambrosi, Nice)

qui encouragera son frère Pascal à accepter les plus hautes responsabilités. La Corse ne manquait pas de Constitution quand intervint Rousseau.

Il semble que Plutarque et Tite-Live inspirèrent Pascal Paoli ayant une très digne conception de son pays qu'il voulait élever au rang de nation. D'abord étudiant en médecine, mais philosophe et moraliste d'une grande logique juridique, il s'ingénia à battre monnaie nationale, multiplia les écoles,



Ancienne vue de Corté

Jadis résidence militaire et administrative de Pascal Paoli.

(Document communiqué par M. Jean Ambrosi, Nice)

créa un journal, le Reggnagli del Isola di Corsa, et créa une marine désolant Gênes.

Corté — aujourd'hui sous-préfecture de 15 cantons, aux 110 Communes, à 560 mètres d'altitude, dont on voit l'ancien aspect de la forteresse pittoresque — était jadis une sorte de capitale et de résidence militaire du généralissime Pascal Paoli. Cet arrondissement au centre du pays et non sur le littoral, comprenait une quinzaine de pieve.

Il est exclu de résumer ici la correspondance de Paoli et de Rousseau. Notons que Pascal Paoli — dont la mère était une certaine Denise Valentini descendante des Caporali — naquit en 1725 à Morosaglia, et mourut près de Londres en 1807. Législateur et généralissime de la Corse qu'il avait affranchie des Gênois, il fut vaincu par les Français qui occupèrent l'île. Il la quitta mais y rentra comme gouverneur sous Louis XVI en 1789. Mis hors la loi par la Convention, il y appela les Anglais. Mais ces péripéties, situant sommairement Paoli, sont postérieures à l'intervention de Rousseau à laquelle nous revenons.

Paoli, quoique d'humeur accorte, était trop habile, malgré les apparences, pour confier sérieusement à un étranger — si célèbre qu'il fût et hanté par de beaux systèmes philosophiques — le parfait fondement de normes juridiques et constitutionnelles. L'engouement en Europe était tel pour Jean-Jacques qu'on verrait... ce qu'on verrait... alors que l'on souhaitait plutôt qu'il écrivît sur place une histoire héroïque de braves insulaires.

Buttafoco, père, et l'abbé Rostini avaient réuni une documentation de cet ordre; elle eût pu sans doute bénéficier tout au moins du style brillamment adapté de l'exilé de Môtiers.

La réalité s'opposait à l'ingérence d'un Rousseau, tout autant par la ténacité des Corses à conserver leurs prérogatives locales, que par la complexité d'une autonomie à imposer à 470 villages finalement répartis dans 70 cantons. Les divisions administratives par cantons ne correspondant point forcément à la pieve, certaines Communes appartenant souvent à la pieve voisine, on ne voit guère Jean-Jacques se mouvoir dans pareil labyrinthe. En ne s'arrêtant superficiellement qu'à des généralités, on ne s'en tire pas! Jean-Jacques ne soupçonnait du reste pas que des trois fléaux corses: le feu (des forêts), les chèvres et la politique, c'était la politique, à vrai dire refoulante, qui lui eût fait obstacle. Eut-il connaissance du vieux proverbe de l'île: l'argent et les coups de bâton doivent être comptés car il faut les rendre! P'anciennes gravures ressuscitent de véritables batailles de Corses à coups de bâton. On peut se demander si Jean-Jacques — familier des batailles exclusivement littéraires — se fût trouvé en sûreté parmi des gens aussi énergiques.

Avant d'analyser brièvement le projet de Constitution de Jean-Jacques, deux mots de Boswell dont Charly Guyot, en 1962, s'est occupé dans son livre précieux : Plaidoyer pour Thérèse Levasseur, plaidoirie, tout compte fait, peu flatteuse pour elle! Dans un ouvrage de sept ans antérieur : Boswell chez les Princes (Paris, Hachette, 1955, de Célia Bertin — que nous avons bien connue à Nice — préface d'André Maurois, document basé sur un texte original anglais : Boswell on the grand Tour, 1764, paru aux Etats-Unis) l'on peut recueillir quelques détails caractérisant ce personnage envoyé en Corse en vedette. On y trouve ceci : « James Boswell faisait le pitre parce qu'il aimait mieux amuser les autres à ses dépens que de ne pas amuser du tout. » Sa naïveté était tout à fait consciente pour ne pas dire voulue. Il acceptait toutes les bonnes fortunes que le hasard lui offrait, ne méprisant même pas la Vénus des carrefours. Le maréchal Keith le fit accueillir par les princes allemands ; il était venu au cabaret de Môtiers, connaissait Voltaire, Mme de Charrière et la société de ce temps.

Ni pour Thérèse, ni pour Boswell, leur voyage ensemble en Angleterre, un peu plus tard, ne devait être une quinzaine de vertu. L'intimité des deux voyageurs avait grandi à tel point que Boswell, sujet à des dépressions et maladroit, se sentait plus un enfant qu'un amant dans les bras de Thérèse qui l'humilia : « il manquait d'art et elle préférait l'art » s'offrant à lui donner des leçons. Ne fut-ce déjà qu'en raison de semblables conjonctures, il est permis de douter que Boswell, pseudo-ambassadeur en Corse, put se présenter — peu auparavant — autrement que comme la mouche du coche.

La légèreté des propos échangés entre Boswell et Jean-Jacques atteste du peu de sérieux qu'ils mettaient l'un et l'autre à examiner la cause de la Corse. Boswell, se proposa donc comme ambassadeur: «Voudriez-vous faire de moi votre Excellence? Je vous offre mes services. Voudriez-vous être roi de



Buste de J.-J. Rousseau par Houdon.

Original au Musée du Louvre. Réplique de l'Ile de Saint-Pierre.

(Photo Luder, communiquée par M. Marc Eigeldinger)

la Corse? » se voit répondre : « Ah! là! là! non pas moi! C'est au delà de mes pouvoirs ; je puis vous dire : J'ai refusé d'être roi... Aimez-vous les chats? »

- « Non!»
- : « J'en étais sûr » ; Rousseau ajoute qu'il juge les gens sur cette base, les hommes despotiques n'aimant pas les chats. Le chat est libre, n'obéissant pas comme les autres animaux.
 - Boswell: « une poule non plus! »
 - Rousseau: « une poule obéirait si elle comprenait les ordres, mais

un chat vous comprendra parfaitement et ne vous obéira pas! » La conversation continue sur ce ton. Au départ: Rousseau à Boswell: « Au revoir, vous êtes un gentil garçon! »

L'avenir de la Corse allait-il se fonder sur ces plaisanteries?

On peut imaginer vraiment l'attitude embarrassée qu'eût dû prendre Jean-Jacques en Corse, en face des travaux des assez bons juristes qu'étaient Paoli et le père de Buttafoco. Comme la distance entre Môtiers et Bastia ou Ajaccio était coussin de sûreté, il ne lui coûtait rien d'écrire du Val-de-Travers: « six mois passés sur les lieux m'instruiront plus que cent volumes »! Mais d'ici à s'y rendre? Buttafoco, le 3 octobre 1764, en donnant des renseignements encourageants sur le voyage, ne fait qu'exciter la méfiance de Jean-Jacques. Allait-on chavirer? « De Livourne, il ne faut que 24 heures pour passer en Corse et quelque fois moins: on choisirait le temps le plus favorable et le... bateau le plus léger. Le pavillon de l'Empereur est celui qui fréquente le plus nos plages, il est très respecté des Gênois; l'air du pays est très bon... vous verriez l'état affreux où l'on nous a réduits. » Il rappelle que M. de Montesquieu a très bien dit que l'or à la fin s'épuise, mais que la pauvreté, la constance et la valeur ne s'épuisent jamais.

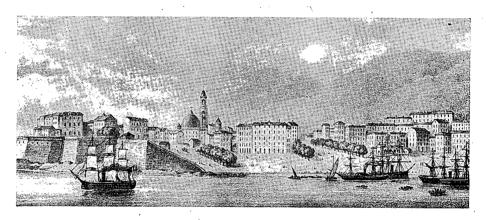
Le dialogue se poursuit. Rousseau écrira: «Il s'agit d'un si grand objet que ma témérité me fait trembler. » Il s'informe, assurant qu'il a l'esprit très lent et feignant malgré tout — sans doute par politesse — d'admettre le voyage: Quel âge a M. Paoli? Est-il marié? A-t-il des enfants? Où a-t-il appris l'art militaire? Il joint à sa lettre un véritable questionnaire. Buttafoco confiant — en service de régiment à Fontainebleau — répond à ces demandes: Paoli est frugal, simple dans ses vêtements, intègre et droit «Il est d'une belle taille, blond, les yeux bleus, vifs et pleins de feu, l'air grand et spirituel. » Tableau physique, complémentaire, devant décider Rousseau à se mettre en route?

En février 1765, silence énigmatique et inquiétant de Rousseau. Il est rendu singulièrement perplexe par des paquets de documents : « J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les yeux »! Il écrit de Môtiers en mars 1765 : « Je vois Monsieur que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre, on ne m'a laissé reprendre haleine un instant. »

Il ne s'agit ici que de quelques phrases extraites de cette correspondance pittoresque où il ajoute: « Je ne veux plus courir. » Qu'advint-il enfin de ces pourparlers où les insistances corses obligeaient Jean-Jacques à jouer le jeu en indiquant que dans l'île il ne demandait qu'à louer une petite maison pour y finir ses jours en paix! Avec Thérèse qui lui fermerait les yeux! « Si je n'ai point le bonheur — écrit-il en mai — de laisser mes cendres dans votre île, je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnaissance. » Il invoque des prétextes dilatoires quant au projet de Constitution: « Votre gouvernement me paraît être sur le pied de pouvoir attendre: » Il s'inspire d'un projet de Paoli qu'il trouve excellent et invite Buttafoco à venir — lui — le voir l'an prochain...

Il semble que ce soit poussé à bout, sans en avoir trop l'air, que Jean-Jacques ait rédigé par la suite un projet de Constitution corse, sans articles

numérotés, en une digression plutôt confuse. Il a éclairci sa pensée — comme il l'écrit — à l'exemple de Carthage et de Rome. Son préambule est une sorte de rêverie inquiétante pleine de considérations théoriques — selon les Fragments séparés. Il descend pourtant de son piédestal en parlant des pieve, parcelles de terre individuelles dont il se risque à réglementer vaguement acquisitions, échanges et droits successoraux, avec priorité de la communauté. On lit ceci : « Corses, faites silence, je vais parler au nom de tous. Que ceux qui ne consentiront pas s'éloignent et que ceux qui consentiront lèvent la main. » A distance, cette exhortation frise le ridicule, d'autant plus que Rousseau n'admit jamais de s'exprimer dans un colloque, un cénacle ou une assemblée quelle qu'elle fût, et si restreinte fût-elle, comme le Consistoire de Môtiers. Il appréhendait la riposte orale, n'en faisant usage que dans des conversations mondaines où, en riant, il imitait même autrui. Timidité inavouée ? Crainte que ses répliques ne fussent inférieures à son style de premier écrivain de France ?

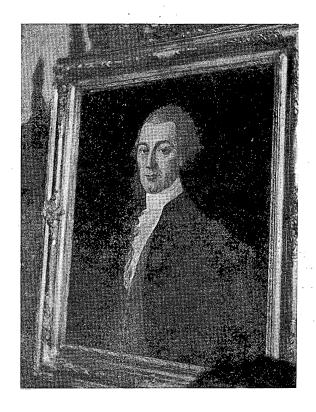


Ancienne vue d'Ajaccio, port du rivage sud-ouest de la Corse où naquit Napoléon Bonaparte le 25 août 1769.

(Collection privée, Nice)

Il se décide à énumérer les 7 provinces corses, notant que le territoire d'Ajaccio est plus vaste que celui des 4 autres l'avoisinant. Remaniements parcellaires avant la lettre ? Il suggère 12 juridictions, les villes étant peuplées de débauchés et de fainéants ne devant être l'objet d'attraction de travailleurs campagnards! Un de ses couplets honore une Suisse exemplaire ayant mis en pratique les préceptes de Diodore de Sicile (historien Grec du temps de César et d'Auguste). Poussant plus loin la comparaison, il concède que les Suisses étaient plus laborieux que les Corses. Invectives contre les riches et les nobles, et de surcroît : « Jadis la Suisse pauvre faisait la loi à la France, maintenant la Suisse riche tremble au sourcil froncé d'un ministre français. » A lire ces surprenantes remarques, l'étonnement de notre génération ne gît point dans le fait d'un anachronique jugement. Voltaire en riait.

Jean-Jacques propose trois catégories de Corses, les citoyens, les patriotes et les aspirants! Citoyens et patriotes sont embrouillés. On se demande à quoi aspireront les aspirants dans ces extraordinaires classes d'âge. En abordant le problème *finance*, Jean-Jacques se noie dans l'économie, la ferme, la régie, les comptes et le trésor public.



Comte Matthieu de Buttafoco (1731-1806)

Correspondant de Rousseau.

Maréchal de camp au service de France.

(Photo d'amateur du propriétaire de cette toile, M. Joseph Orenga de Gaffori, Bastia)

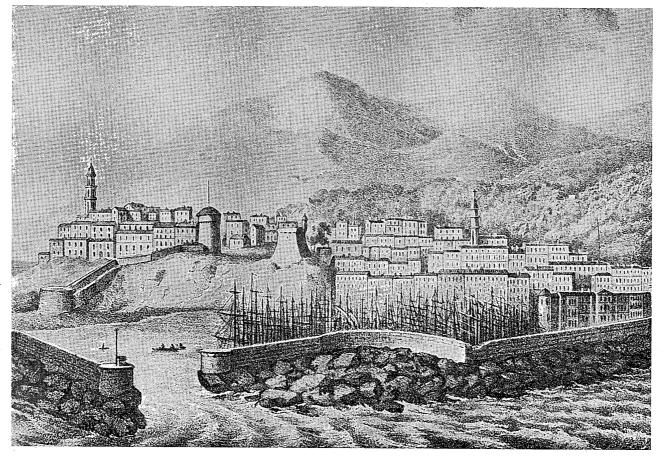
Pour étudier l'histoire compliquée de la Corse, Rousseau ne disposait pas d'ouvrages sérieux, comme celui de Jacobi, paru plus tard en 1835 — ou la remarquable thèse, souvent contradictoire, d'Ange Moretti déjà nommé, avocat à la Cour d'Appel d'Aix; cette thèse — accompagnée d'une volumineuse bibliographie — couvre le passé de la Corse, de la plus haute antiquité à nos jours. Elle passe méticuleusement en revue et sans parti pris

toutes les périodes d'agitation, de guerre, de soumission, de libération, sans oublier absence de justice qui donne lieu à la vendetta, ou période des podestats, chefs de communes, administrateurs nommés sur les places publiques à la manière de nos Landsgemeinde. En Corse, au surplus, les femmes votaient déjà au XIIe siècle dans la Terre du Commun.

Les fluctuations de mains mises successives et de régimes hésitants, les démêlés avec Gênes et la France, avaient abouti au milieu du 18e siècle, grâce à Paoli, nommé général de la nation à 29 ans, à une sorte de dictature populaire paradoxale, où comme en Suisse, chaque citoyen se trouvait être soldat. Un vague fédéralisme des 9 provinces effectives — du pays que les historiographes appelaient royaume — subsistait sous le régime de la Consulte, assemblée souveraine de 4 jours, suspendant durant ce temps les fonctions du général et du Conseil suprême.

Buttafoco, né en 1730 dans le village de Vescovato (Vescovato se traduit par évêque) mourut à Bastia, en 1806, après période d'émigration. Il ne prit pas les armes contre la France. D'abord cadet en France où il gagna ses grades, il commanda, en 1770, le régiment de son nom, puis fut inspecteur du régiment provincial de Corse en 1772. Créé comte par Louis XV, en 1776, il est nommé maréchal de camp en 1781. Il représente la Corse aux Etats-Généraux. Toujours favorable à la France, il eut de sérieux démêlés avec Paoli qui voulait une indépendance en marge de toute hégémonie française. L'historien allemand Grégorovius put écrire qu'au temps de Rousseau, l'organisation politique corse était le plus beau monument de la sagesse politique du 18e siècle! Cette affirmation suggère l'idée que c'est moins le statut interne de l'île que les coups de main dont elle fut l'objet, qui incitèrent ses notabilités à se placer, avant tout, par contagion et ambition, dans l'orbite d'un écrivain célèbre.

Un Monsieur Dastier, qui connaissait Bastia, s'abstint de lui parler de ses vignobles ensoleillés, de ses oliviers, de ses bosquets de citronniers, de ses orangers et de ses ravissants jardins! Ayant servi dans l'île sous le général de Maillebois, il n'épargna rien pour dissuader Jean-Jacques du voyage envisagé. Il lui fit, au contraire, une affreuse peinture des Corses, prêchant en somme à un convaincu. Rousseau finit par écrire qu'entraîné dans un tourbillon pour lequel il n'était pas né, il se montrerait à son désavantage : « Je prévoyais que soutenant mal, par ma présence, l'opinion de capacité qu'avait pu leur donner mes livres, je me discréditerais chez les Corses, autant à leur préjudice qu'au mien. » Le prestige de sa personne primait en réalité le bien-être de l'île. Des difficultés matérielles l'effrayent. Dastier l'a averti qu'il ne trouverait en Corse que ce qu'il y amènerait : linges, habits, vaisselle, batterie de cuisine, papier, livres, le tout à traîner dans des bagages devant franchir les Alpes en un trajet de 200 lieues. Dans ses Confessions, 2ème partie, Livre XII, il ajoute: «L'idée de me trouver seul sans ressources, à mon âge et loin de toutes mes connaissances, à la merci de ce peuple barbare et féroce, tel que me le peignait M. Dastier, était bien propre à me faire rêver sur une pareille résolution avant de l'exécuter. » Buttafoco, pourtant, lui offrait le confort et la plus large hospitalité chez lui.



Ancienne vue de Bastia
actif port de mer de la Corse, au nord ouest de l'île.
(Exrtaite d'une collection privée)

A la vérité, est-ce pour se racheter d'un manque de parole et de courage, qu'il se met — seulement après avoir renoncé à se déplacer — à rédiger, friand du paradoxe, son *Projet de Constitution de la Corse*? Il occupe son esprit de cette chimère ne faisant qu'ébaucher une œuvre sans valeur qu'un instant il voulut grandiose. Son projet du reste resta inachevé; il se compose, à la Bibliothèque de Genève, de deux carnets de notes et fragments. Le premier, cartonné, au dos de parchemin, est de 142 pages. Le second, de 16 feuillets, relié en veau, est émaillé de blancs et de ratures d'une écriture rapide. A examiner cette ébauche — publiée d'abord à Paris en 1861 — le lecteur se trouve en face de nombreuses lacunes. On constate néanmoins qu'à propos de cette démocratie insulaire, Jean-Jacques prônant l'agriculture au détriment de l'industrie, substitue théoriquement le mérite à la naissance. C'est peu en beaucoup de mots.

Rousseau, qui, sur d'autres plans, demeure très actuel et sympathique, se révèle là le plus retardataire des prophètes. Il se fourvoyait encore en préconisant — même à son époque — un accroissement des populations. L'assertion selon laquelle le commerce international était le tombeau de l'indépendance nationale, était-elle judicieuse? Hypnotisé par la vision sentimentale d'un petit pays, Jean-Jacques perdit son latin à exprimer des vues inadaptables. Son projet, comparé aussi à ses digressions sur la Pologne, est ce qu'il écrivit de moins intéressant.

Par ironie, Voltaire ayant dit beaucoup de bien des Corses, s'exerça à juste titre contre un rival qualifié de mystificateur et d'incompétent. Un motif complémentaire de l'inachèvement du projet de Jean-Jacques fut la cession par les Gênois de l'île — qui ne leur appartenait plus — au roi de France! Tout espoir d'indépendance nationale sombrait au moment où il suggérait, bien mollement du reste, de l'octroyer ou de l'établir.

Le rattachement à la France, dont le joug ne fut point si terrible, avait eu de lointains précédents. Cette petite république fut placée déjà sous son autorité; le projet de Sampiero, vaillant condottiere — colonel d'un régiment corse sous François Ier — avait été encouragé par Henri II; en 1553, la Corse, conquise sur les Gênois, fut incorporée à la couronne de France. Ce temps fut moins odieux que l'époque où un gouverneur ligurien pouvait condamner à la corde, au fouet, au pilori, aux galères, sans formalité ni preuve ex informata conscientia.

L'Empire, les événements qui suivirent et l'auréole factice et prétentieuse d'un insulaire qui se fit empereur, tinrent lieu de ciment entre une Corse qui se voulait libre et une France qui l'absorba définitivement. Bonaparte naquit, en effet, à Ajaccio le 15 août 1769. La mauvaise habitude qu'ont les dictateurs de trop penser à eux en pensant à autre chose, fit déclarer à Churchill à la Chambre des Communes en 1932 : « La Corse est une forteresse d'une importance stratégique considérable. Heureusement pour l'Angleterre que la France ne s'en est pas encore aperçue. »

Diverses lignées de Buttafoco sont bien connues des annales de l'aristocratie corse. Matthieu, correspondant de Rousseau, était fils d'Antoine, 1707-1758, capitaine au Royal Corse, allié Colonna-Ceccaldi, sœur du général Ceccaldi. Il avait épousé Marie-Anne Gaffori, fille d'un autre général,



Marie-Anne de Gaffori épouse du comte Matthieu de Buttafoco, correspondant de Rousseau.

(Photo d'amateur du propriétaire de cette toile, M. Joseph Orenga de Gaffori, Bastia)

adversaire des Gênois, dont on voit la statue à Corte. Le fils de Matthieu, nouvel Antoine, mort célibataire, publia un ouvrage défendant la mémoire de son père ; son héritier fut son neveu, le Président Ange de Gaffori, qui recueillit ses archives et deux drapeaux de régiment finalement volés au musée de Bastia. Antoine, père de Matthieu, eut un frère, Jean-Baptiste, colonel, directeur des Finances sous Paoli, en 1756. Matthieu lui-même eut deux frères: Jean-Baptiste et Pierre-Martin. Certains prétendirent, à tort, que les Buttafoco étaient d'origine ducale, le tombeau de Marie-Anne, à Sartène, étant pourvu d'une couronne de duc... La lignée du comte Matthieu est éteinte. Des collatéraux survivent, ceux d'une branche aînée. Les Buttafoco, alliés notamment aux Casabianca et aux plus illustres souches régionales, étaient liés aux Sébastiani. Une miniature en couleur, représentant le comte Matthieu - propriété du baron Louis Cervoni, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, à Marseille - fit l'objet de reproductions lithographiques dont on voit ici un exemplaire reçu de Marseille, — paru déjà aux Editions de la Pléïade, d'après un spécimen du Dr Mattei, au Musée de Bastia.

M. Joseph de Germiny m'écrivait entre parenthèse, que des Vaudois, les Amiguet de la branche d'Ollon, s'illustrèrent en une tige française dont sont issus les marquis de Ginestou de la Tourette, en Languedoc. La fille de l'historien Pierre Amiguet épousa à Florence le comte Guy de Germiny. La quadrisaïeule de mon correspondant était Françoise de Beauveau-Craon, marquise de Boufflers, amie de Voltaire, bien connue de Rousseau. Le village de Germiny, à quatre kilomètres de Nancy, est l'origine de cette famille qui s'illustra par amiraux, gouverneurs de la Banque de France,

Général comte
Matthieu de Buttafoco (1731-1806).
(Litho, d'après une miniature, aimablement communiquée par le baron Louis Cervoni,
Marseille)

m a g i s t r a t s, diplomates, prélats, hommes de lettres et poètes, tous bienveillants pour Rousseau.

Les velléités de mettre sur pied une Constitution corse manquaient du sens de l'humain dans ce pays d'insulaires, de guerroyeurs, de chasseurs... et de quelques braconniers. Il n'eût point été indispensable que Jean-Jacques — si sympathique aux Tireurs du Val-de-Travers — soit affublé d'un fusil pour aller y tirer le lièvre, la caille, la bécasse, le merle, la grive, le pigeon-ramier ou le perdreau rouge, le mouflon, le cerf ou le sanglier. Il eût pu y galoper aussi sur de petits chevaux nerveux et infatigables... avec Thérèse!

Un contact personnel dans une île — aujourd'hui de 350.000 âmes — habitée par de terribles patriotes en bonnets phrygiens ou pointus, eût été indispensable à qui se proposait d'y légiférer. Il eût appris quelques expressions d'un langage chatouilleux: Bongiornu Signoru Roussou, cumu state? Bonjour Monsieur Rousseau, comment allez-vous? La femme, ébouriffée ou en résille, d'un bandit

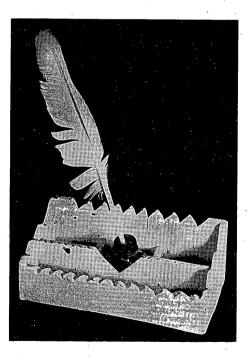
lui eût peut-être glissé à l'oreille: Bi tenghu caru, a dumane, je vous aime, à demain, — ou au contraire se serait-il entendu dire avec énergie en guise d'adieu: au revoir Monsieur Rousseau: Signoru Roussou abèdecci! Ce n'eût point été le lieu où balancer ses mots pour en faire de la musique.

Cette brève incursion en Corse à propos de Jean-Jacques fort enthousiasmé puis renonçant à s'y rendre — rédigeant un simulacre de statut constitutionnel — jette un jour particulier sur le fil ténu qui relia Môtiers et le pays de Neuchâtel, à Corté, Bastia et Ajaccio.

L'écritoire de Môtiers

Philippe Godet, dans le Musée neuchâtelois de 1892, publia l'inventaire retrouvé, des meubles et objets repérés dans le logement de Rousseau après son départ de Môtiers. Cette énumération originale classe ces objets sous des rubriques différentes : « A la chambre de Mr Rousseau » — « A la Sale » — « Au Poile q'ocupoit Mlle Le Vasseur » — « A la cuizine » — et « A la cave ». Cette pittoresque nomenclature signale jusqu'au « pot de chambre de fayance » du philosophe et au « pot de chambre blanc » de Mlle Le Vasseur! Cette liste, à l'époque, propriété de feu Maurice Boy de la Tour, remplit cinq pages d'un petit cahier; elle révèle un chétif mobilier et ne mentionne pas l'écritoire du grand homme sur laquelle je crois cependant avoir mis la main à Bâle.

On en voit ici la reproduction.



Ecritoire de Jean-Jacques Rousseau à Môtiers. (Propriété de M. Georges Depierre, à Bâle)

Il s'agit d'une terre cuite de Môtiers ou de Couvet, à corniches en dents de scie, peinte en vert clair, assez lourde et rustique, à quatre compartiments, un devant, pour taille-plume ou crayon, et trois en arrière, celui du centre destiné à l'encrier. Il mesure 25 ½ cm. de long; 11 à 12 cm. de large; 11 ½ cm. de hauteur. Il aurait disparu avant le petit inventaire. Les potiers de Môtiers et Couvet sont connus. On en comptait trois à Couvet en 1750, six en 1771, douze en 1809; à Môtiers, pas moins de trois potiers: Jean-Jacques-Henri Clerc, Henri-Louis Clerc et Abram-Louis Clerc. Leurs noms sont restitués, entre autres, par leurs prestations de serments d'artisans. Rousseau avait donc, à proximité, le loisir de se procurer cette écritoire typique des lieux par son style et sa couleur.

Mais comment aurait-elle échappé au dit inventaire et comment se trouverait-elle à Bâle? Comment se fait-il surtout qu'une écritoire — objet indispensable à Jean-Jacques — soit oubliée, éclipsée par des vases de nuit et autres articles hétéroclites sur une liste dont l'orthographe ne laisse aucun doute d'authenticité? A vrai dire — d'un principal attrait — rien de sur-

prenant que cette écritoire ait disparu en premier lieu.

A Neuchâtel, notre contemporain, M. Marcel Depierre — qui récemment en fit don à son petit-fils, M. Georges Depierre, à Bâle — explique que cette écritoire passa toujours de génération en génération comme étant celle de Rousseau. M. Marcel Depierre, d'abord jeune apprenti à la B.C.N., agence de Fleurier, plus tard fidèle lecteur des chroniques historiques régionales, se vit gratifié — pour ce motif — de cette écritoire par un ami, M. Charles Sandoz, employé de la gare à Môtiers, petit-fils de Sélim Bobilier. Sandoz tenait cet objet de sa mère née Bobilier dont les ascendants — à Môtiers depuis le XVIe siècle — exploitaient « Le Moulinet », scierie près de la cascade. Ce milieu, selon la tradition orale, passait pour n'avoir point été favorable à Rousseau.

Avant l'établissement de l'inventaire susdit, l'on aurait déjà soustrait du logis de Rousseau quelques objets mobiliers, ou en tout cas cette écritoire. En 1765, au départ précipité de Jean-Jacques — qu'on ne voit point emporter ce bagage lourd et encombrant — il semblerait qu'il y ait eu larcin ou cession de l'objet par Thérèse restée sur place. Dans l'alternative, le nouveau détenteur aurait été plutôt personne hostile à Jean-Jacques, que personnage du village aux instincts de collectionneur. Aucune trace ne paraît déceler ce qui advint véritablement. Il est en tout cas inadmissible que Rousseau n'eût pas eu d'écritoire à Môtiers, et Dieu sait s'il s'en servit!

Si une preuve matérielle, indéniable, d'authenticité risque probablement de ne jamais être établie, il convient de souligner que toutes probabilités sont acquises. Aucun doute que matière et façon ou aspect ne soient de l'époque de Jean-Jacques. Peut-être, déjà peu après son arrivée en 1762, s'est-il procuré cette écritoire, cuite dans la région, provenant d'un four des potiers mentionnés à Môtiers ou Couvet? La caractéristique de l'écritoire est d'une indubitable rusticité locale. Comme la plume d'oie de Rousseau s'y trouvait sans doute jadis, une plume semblable est ajoutée ici pour rehausser la présentation photographique.

Alors qu'on attacha aux reliques, manuscrits ou lettres de Jean-Jacques une importance et une valeur toujours plus considérable, cette écritoire modestement demeurée dans l'ombre jusqu'à ce jour, mérite d'être tirée de l'oubli par simple et loyale curiosité.

C'est de la plume de Rousseau, s'alimentant à cet encrier, que furent tracées les lignes de nombreux écrits connus, de ses missives de 1764 et 1765 au général Pascal Paoli, au comte Matthieu de Buttafoco, de son projet de Constitution de la Corse — projet qui n'est certes pas de sa meilleure veine.

«Lacets de soie» confectionnés par Rousseau

A notre étude, accompagnée de nombreuses références, parue dans le Musée neuchâtelois de 1962 : Rousseau et les demoiselles d'Ivernois, quelques rappels et notes supplémentaires peuvent être ajoutés, valant autant sinon davantage que divers détails tirés de l'oubli parce que concernant Jean-Jacques.

On connaît les circonstances qui amenèrent Rousseau à Môtiers en 1762; on connaît moins le portrait de Julianne-Marie Boy de la Tour-Roguin, celle qui offrit un logis à Rousseau à Môtiers dans une maison dont l'aspect fut souvent diffusé et où s'est installé un modeste musée approprié, dont aujourd'hui M. le professeur François Matthey est conservateur.

Une famille, celle des d'Ivernois, venue de Bourgogne, de Cussy, dans le Morvan, près d'Autun, anoblie en 1722, ayant acquis l'indigénat dans la principauté, y jouait un rôle en vue. Le chef de cette famille était alors Guillaume-Pierre d'Ivernois, 1701-1775, Conseiller d'Etat, l'un des seize enfants de Joseph d'Ivernois, allié Guyenet, fille d'Abraham Guyenet, justicier à Couvet. Ce Conseiller d'Etat, marié de Baillods puis Peter, eut plusieurs fils: un officier en Prusse, un négociant à Lyon, père d'un poète, un trésorier-général, Charles-Guillaume, 1732-1819, allié de Montmollin, fille du pasteur de Môtiers — autant de personnages marquants d'une famille du reste plus nombreuse entourant comme une garde de corps ou les pétales d'une fleur, deux sœurs, Anne-Marie et Isabelle qui vont un instant retenir notre attention.

Les d'Ivernois avaient construit à Môtiers une gentilhommière Louis XV sur les plans d'un architecte de Paris, Aubry. Elle commande encore un jardin à la française avec pièce d'eau, en face de la demeure plutôt rustique qu'habitera Jean-Jacques — deux maisons d'inconciliable aspect séparées par la route sortant du village. La gentilhommière d'Ivernois fut achetée plus tard par les Boy de la Tour.

Dans une longue missive, Rousseau, le 9 octobre 1762, écrit entre autres à Mme Boy de la Tour-Roguin, à Lyon, à propos de fournitures pour sa robe d'Arménien: « Je vous prie Madame de vouloir bien joindre à votre envoi de la soye de toutes couleurs pour faire des lacets. Il en faut presque autant de blanche que de toutes les autres couleurs ensemble. — Ils ne sont destinés qu'aux demoiselles de ma connoissance qui se marient, à condition qu'elles nourriront leur premier enfant; sans quoi point de lacet. »



Julianne-Marie Boy de la Tour née Roguin (1715-1780) peinte par Nonnotte en 1752. (« Portraits neuchâtelois » Frobenius, Bâle)

Anne-Marie d'Ivernois venant d'épouser Louis de Montmollin le 14 septembre, avait été déjà gratifiée d'un tel lacet. Rousseau écrit qu'elle en a « déterminé l'usage » de sorte que, le jour de son mariage, elle le porta probablement en sautoir ou arrangé en volutes à son corsage? Il avait plus d'un mètre de long, comparé à celui que reçut plus tard sa sœur.

Ce lacet, accompagné d'une lettre spectaculaire, défraya la chronique européenne; il était stupéfiant que Jean-Jacques, ayant abandonné sa progéniture aux Enfants trouvés, conseillât aux mères d'allaiter leurs nourrissons. Cette manière paradoxale de retour à la nature fit un tel bruit que des gravures, dont une d'Auguste Grand, montre Rousseau debout, en tricorne et bas de soie blancs, offrant des fleurs à une élégante allaitant son enfant au pied d'un arbre.

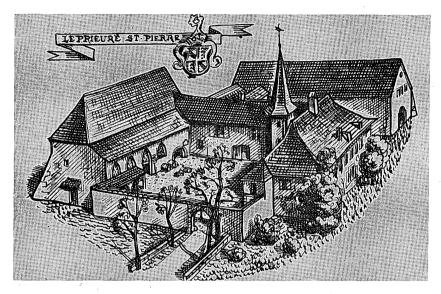


Guillaume-Pierre d'Ivernois (1701-1775) Conseiller d'Etat, allié de Baillods puis Peter, Chef de famille au moment de l'arrivée de Rousseau à Môtiers.

(« Portraits neuchâtelois » Frobenius, Bâle)

Il semble qu'il va confectionner de sa main une série de lacets, alors que dans sa correspondance et dans les Confessions, l'on pourra repérer à coup sûr le don de trois de ceux-ci seulement. L'engouement pour Rousseau était tel alors qu'il incita de nombreuses grandes dames à nourrir leurs enfants elles-mêmes. Les trois lacets repérés furent celui indiqué, dévolu en premier lieu à Anne-Marie de Montmollin-d'Ivernois; un autre fut donné à sa sœur, Isabelle d'Ivernois, qui épousait en mai 1764, au temple de Môtiers, Frédéric Guyenet, du Prieuré St-Pierre, lieutenant civil du Val-de-Travers.

Cette union, qui n'était pas la première entre les deux familles, alliait ces deux foyers les plus en vue de Môtiers : les Guyenet de l'historique



Prieuré St-Pierre de Môtiers

ancien aspect. Résidence de la famille Guyenet au 18me siècle — avant diverses démolitions au cours du temps.

(Siège actuel de la Maison de vins de Champagne Mauler et Cie)

Prieuré St-Pierre et les d'Ivernois d'une des plus élégantes gentilhommières du pays. Ce mariage intéressa d'autant plus Rousseau, que c'était Isabelle qui lui avait appris à faire ces lacets; il s'était fort attaché à elle à en juger par sa correspondance et l'incroyable désarroi dont il fut l'objet lorsque celle-ci faillit mourir en couches. Une douzaine de billets ou de lettres qu'il adressa à Isabelle d'Ivernois, dès lors Guyenet (ma quadrisaïeule) furent offerts par ma famille, en 1907, à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, dont le fonds, en manuscrits Rousseau, est le plus riche.

Le Prieuré Saint-Pierre, de Môtiers — première fondation religieuse de tout le Val-de-Travers — a un passé datant du XIe siècle; il ne saurait être retracé ici. Désaffecté, il fut petit à petit aménagé en charmante maison d'habitation. Comme les moines de jadis préféraient le vin à l'eau claire, que notre nectar rendait les princes indulgents, les dames guillerettes quoique les peuples raisonneurs, la présence des caves fraîches de cet ensemble de bâtisses, incita la Maison Mauler et Cie à perpétuer sur les lieux une tradition, celle d'offrir aux moines que nous ne sommes plus, un vin délicieux, voire un excellent champagne. L'amour et le vin étant de bons amis, on trouve encore au Prieuré une grande peinture sur bois commémorant l'amour et la Nouvelle Héloïse, la déclaration de Saint-Preux à Julie.

La troisième jeune fille qui fut honorée d'un de ces lacets aux extraordinaires conditions exigées, fut Madelon Boy de la Tour, lors de son mariage avec Etienne Delessert en octobre 1766. Comme Rousseau quitta



Déclaration d'amour de Saint-Preux à Julie Rochers de Meillerie. Nouvelle Héloïse, 4e partie, Lettre XVII. Ancienne peinture sur bois au Prieuré de Môtiers. (Photo aimablement communiquée par la Maison Mauler et Cie)

Môtiers en 1765, il faut admettre — au vu d'une lettre qu'il adressa le 24 juillet 1767, à Lyon, à Mme Boy de la Tour — qu'il fit cadeau de ce troisième lacet à sa fille aînée Madeleine-Catherine — peu avant de quitter le Val-de-Travers. Il parle de cette « charmante Madelon qui a fait mystère de ses amours », qui a malmené son lacet, mais qui devra remplir les conditions qui l'accompagnent. Certains éditeurs de Jean-Jacques ont corsé leur texte de suppositions inexactes quant à ces lacets : ils imaginèrent qu'un lacet fut offert — c'eût été le don d'un quatrième — à Claudine Galley qui épousa Jacques Sautet en janvier 1740, soit bien avant le séjour de Rousseau à Môtiers!



Anne-Marie d'Ivernois, née en 1730, alliée Louis de Montmollin à Môtiers, le 14 septembre 1762. Elle regut, lors de son

mariage, un premier lacet de soie fait de la main de Rousseau.

Portrait à l'huile 29 x 21 Inches, à Mile Isabella-Mary de Soyres,

Melbourne.

Le 4 septembre 1762, Rousseau écrit déjà à Mme de Verdelin: « J'ai pris l'habit long et je fais des lacets; me voilà plus qu'à moitié femme; que ne l'ai-je toujours été! Madame, j'ai tâché de ne pas déshonorer mon sexe, j'espère ne pas rebuter le vôtre. » Qui croirait que l'auteur de la Nouvelle Héloïse, du Contrat social, de l'Emile — et des Lettres de la Montagne qui sortiront de presse — va offrir de tels cadeaux? Qui croirait que le plus grand écrivain de France — au jugement de certains — se penchera de longues heures sur un coussin rembourré, s'appliquant, l'œil attentif, à

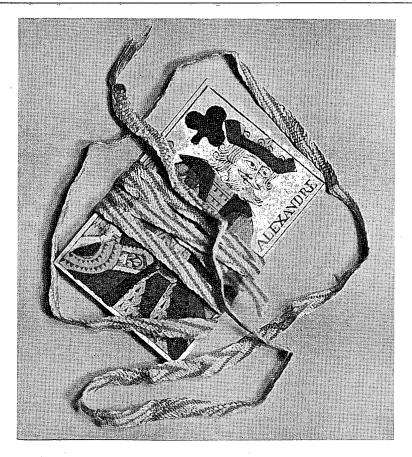
l'ourdissage de fils de soie multicolores, les serrant, les entrecroisant aux fuseaux à l'aide d'épingles de laiton? Il appréciera variantes et entrelacs ; on y voit même un motif en chevrons.

On peut supposer que Rousseau, dans les circonstances connues, se conforma en quelque sorte à l'environnement. Ce qu'il considérait comme un délassement ne lui fut-il pas suggéré par Isabelle d'Ivernois dans l'ambiance du lieu? Sur cinq cents habitants que comptait alors Môtiers, plus de cent dentelières y travaillaient aux fuseaux, certaines par groupes en chantant dans des ateliers — comme se pratiquait le point d'Alençon, de Chantilly ou d'Angleterre.

Comme les historiens ou les collectionneurs font volontiers la chasse aux moindres manuscrits ou objets de Jean-Jacques, l'idée de repérer, si possible, ces trois lacets n'était point exempte d'une certaine curiosité. Les investigations devaient porter sur la descendance des bénéficiaires de ces présents enroulés autour de cartes à jouer. Qu'en était-il d'abord de la descendance de Louis de Montmollin - d'Ivernois? De cette conjonction naquirent deux filles. L'une d'elles - Julie - dame d'honneur à la cour de Georges III, pourrait avoir fait don de ce lacet à la princesse Sophie, comme ma trisaïeule, Charlotte Vaucher, fille d'Isabelle d'Ivernois, fit cadeau d'un fragment du sien au prince royal de Prusse à son passage à St-Aubin, le 26 juillet 1819. Enigme. En tout cas, les reliques de la cour d'Angleterre, sur assurances reçues, ne contiennent pas trace de ce précieux objet. Par la seconde fille, Marianne, mariée, en 1786, à François Jourdain de Soyres, divers souvenirs familiaux — à travers une postérité établie passèrent et se trouvent actuellement chez les de Soyres à Melbourne. On retrouve bien en Australie un portrait inconnu, que l'on voit ici, de la commensale de Jean-Jacques - Anne-Marie de Montmollin-d'Ivernois mais pas le lacet qu'elle en reçut. Mon correspondant, John-Francis de Soyres, à Hertz, en Angleterre, ignorait tout également de ce lacet de Rousseau - sans doute perdu ou détruit par mégarde.

Le second lacet — celui d'Isabelle d'Ivernois alliée Guyenet — passa à l'un de ses trois enfants, Marianne-Charlotte Guyenet, née le 9 mars 1765, risquant de coûter la vie à sa mère lors d'un accouchement tragique qui bouleversa Jean-Jacques. Bien entendu, presque mourante, elle ne put allaiter cette fille qui, plus tard, épousa le pasteur de Saint-Aubin, Charles-Daniel Vaucher, 1760-1855, grand-père de ma grand-mère, Sophie Vaucher, épouse d'Alphonse Petitpierre, pasteur, directeur des écoles de la ville et historien, dont un fils, Adolphe Petitpierre — pasteur aussi — était mon père. (Musée neuchâtelois: 1962/6, note 22, page 229 — portrait Vaucher, Patrie neuchâteloise, t. I, page 284.)

Le troisième lacet, celui de Madeleine-Catherine Boy de la Tour — que Rousseau par amusement appelait cousine — ne s'est pas retrouvé chez les Delessert malgré les recherches de feu Maurice Boy de la Tour qui, déçu, proposa par lettre d'acheter le mien! Cette troisième relique disparut comme la première. Il ne subsiste donc comme document témoin, que le second lacet de soie jaune et bleu ciel légèrement teinté de vert tissé de la main de Jean-Jacques. On en voit ici une reproduction réduite, en



Lacet de soie fait de la main de J.-J. Rousseau
offert en 1764, à Môtiers, à Isabelle d'Ivernois, lors de son mariage
avec Frédéric Guyenet, Lieutenant du Val-de-Travers.
(Exposition Rousseau 1962, Bibliothèque Nationale, Paris,
original à J. Petitpierre)

noir. Il est enroulé autour d'un roi de trèfle dans un papier sur lequel Isabelle d'Ivernois écrivit l'avoir reçu pour le jour de son mariage en mai 1764.

A propos de ce roi de trèfle, indiquons que le professeur à notre Université, Marc Eigeldinger, publia dans la Revue neuchâteloise, été 1970, une notice illustrée pleine d'intérêt sur les nombreuses cartes à jouer dont se servit surtout Rousseau en guise de mémorandums allusifs à certaines de ses œuvres. Il y écrivait à l'encre ou au crayon parfois sur les deux faces. Certaines sont numérotées et il semblerait — examen fait de l'ensemble — qu'il en utilisa en tout cas 27 de 3 jeux différents. Un roi de trèfle, qu'on pourrait prendre pour un valet de trèfle s'il n'était accompagné du nom d'Alexandre (sans doute Alexandre le Grand, élève d'Aristote) se trouvait ceinturé par ce ravissant cadeau de mariage.



Isabelle d'Ivernois, alliée Guyenet (1735-1797)
reçut de J.-J. Rousseau un second lacet de soie fait de sa main.
Son intime amie et correspondante à Môtiers, de 1762 à 1765.
(Silhouette de jeunesse, à J. Petitpierre,

Exposition Rousseau 1962, Bibliothèque Nationale, Paris)

Le trèfle — dans la conscience populaire signe de bonheur — fut-il choisi avec intention ou non par Jean-Jacques pour exprimer par un roi couronné son vibrant message de félicité à sa grande amie? Les fils de soie provenaient du ver à soie, tandis que d'autres lacets se confectionnaient au métier en trois sortes de fils de tissage de chanvre mâle ou femelle ou d'étoupe grossière; des fabriques de ce genre existèrent très tôt notamment à Montbard en Bourgogne; dans l'Auxois; en Italie ou ailleurs, où les lacets étaient travaillés comme de la ficelle; Rousseau employa de tels lacets jaunes, de matière compacte, qu'il se procura notamment à Naples pour lacer ses bottines ou pour de légers emballages; ils ne doivent point être confondus avec les précieux lacets de soie tissés de sa main.

Mention a été faite plus haut d'un fragment du lacet d'Isabelle d'Ivernois offert au prince de Prusse à son passage à St-Aubin en juillet 1819, par Charlotte Vaucher — ou d'après les documents — par le mari de celle-ci, gendre d'Isabelle, le pasteur du lieu. Charlotte Vaucher a laissé par écrit une brève dédicace de sa main, d'un fragment de lacet de Rousseau « un bout de son ouvrage » qu'elle se proposait d'offrir, en 1819, au prince de Prusse, lors de la visite de celui-ci prévue à Môtiers à la maison qu'habita Jean-Jacques. Comme cette visite n'eut pas lieu, c'est le mari de Charlotte Vaucher, le pasteur Charles-Daniel Vaucher, qui remit ce fragment d'une quinzaine de centimètres de ce lacet au passage du prince à St-Aubin.

Il est piquant de remarquer que, 23 ans plus tard, le prince, devenu le roi Frédéric-Guillaume IV — il avait bonne mémoire! — s'enquit, lors de sa visite à Boudry, en 1842, du dit pasteur Vaucher, demandant s'il vivait encore. On trouve, à ce sujet, dans la Relation du séjour de LLMM le roi et la reine de Prusse dans la Principauté (Imprimerie Paul Attinger 1842) divers passages pittoresques, dont entre autres ce bref extrait.

« Le banneret Grellet, à Boudry, au passage de L.M., leur a présenté les notables du lieu.

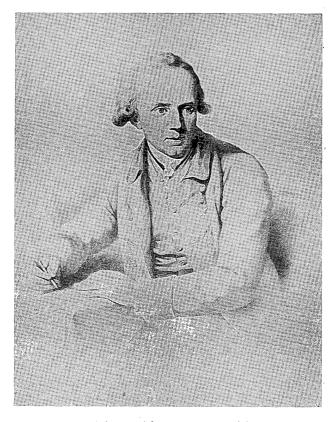
« Lorsque vint le tour de M. Vaucher, pasteur à St-Aubin, ce respectable vieillard ajouta : « celui qui, en 1819, prit la liberté de présenter au » prince royal un lacet fait par J.-J. Rousseau, et dont le roi a eu la bonté » de se souvenir. »

« Le roi s'était en effet informé la veille si M. Vaucher, celui du lacet » de Rousseau, vivait encore. Le roi sourit et répondit de la manière la plus » gracieuse.

« Le chœur entonna l'hymne patriotique composé pour cette circons-» tance.

On lit entre autres, page 83 : « Le roi étant à Boudry, la reine l'atten» dait au pied de l'arc de triomphe. Elle causa longtemps avec les personnes » qui l'entouraient, avec les dames qui avaient été chargées de la recevoir. » M. le pasteur Vaucher, que l'âge avait empêché de suivre le roi, était » resté près de l'estrade ; il exprimait à la reine la crainte que sa course de » la journée ne l'eût fatiguée : « On ne sent pas la fatigue, répondit-elle, » quand on a du plaisir. » Voyant sur la poitrine du respectable pasteur » une médaille d'or — (celle décernée par la Société d'Emulation patriotique » à l'effigie de S.M. Fréd.-Guillaume III, en 1814) — elle lui demanda si » c'était un portrait du feu roi. M. Vaucher répondit affirmativement en » ajoutant qu'il la portait toujours le 3 août et que désormais il la porterait » aussi le 15 octobre, en double souvenir. Cette date, ainsi rappelée, causa » à la reine une émotion visible, elle en remercia M. Vaucher par le sourire » le plus gracieux.

« Cependant le roi ne revenait pas. La reine voulut savoir où il était, » on lui répondit qu'il visitait le pont; elle désira y aller aussi, mais le roi » était déjà reparti; il était à l'Hôtel-de-Ville; elle l'y suivit encore et y » arriva aux cris mille fois répétés de Vive la reine! par la population de » Boudry, charmée de voir se réaliser pour elle la vérité du proverbe qu'un » bonheur ne vient jamais seul. »



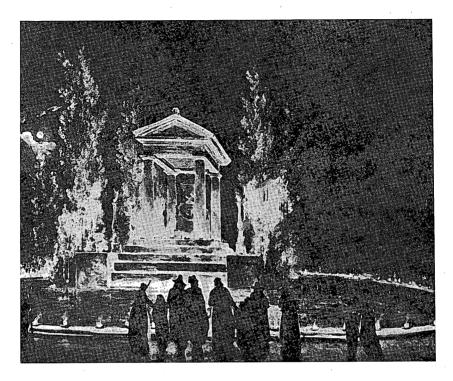
Le célèbre médecin Auguste Tissot en 1765, sauva la vie d'Isabelle Guyenet-d'Ivernois sur intervention de Rousseau.

(Lithographie de J. Hébert, d'après Angelica Kaufmann, à la Bibliothèque Nationale Suisse, Berne)

Touche passagère, ignorée des Neuchâtelois, faisant revivre le souvenir de Rousseau et de ses lacets, 64 ans après sa mort!

Quelques nouvelles réflexions s'imposent à propos de l'amitié, on peut dire l'affection, unissant Isabelle d'Ivernois et Jean-Jacques. En marge de leur correspondance publiée, un test émouvant de cette liaison platonique réside dans l'intense émotion qu'il ressent à la perspective de la perdre dans l'effroyable délire accompagnant ses premières couches. Douloureuse angoisse, cœur compatissant devant la mort, il fait un tableau saisissant du caractère et des mérites de son Isabelle.

Ses démarches, réitérées jusqu'à Lausanne, convainquent, par supplications sur supplications, le célèbre médecin de ce temps, Auguste Tissot, Vaudois de Grancy — un personnage avec qui il a échangé des ouvrages d'accourir à Môtiers sauver son amie. Ce poignant désir est exaucé; Tissot intervient, agit, mais repart consterné des divagations de la malade. Il note,



Tombeau de J.-J. Rousseau à Ermenonville d'après une ancienne planche du Musée de Cluny.

chez lui six jours après sur un pli reçu de Rousseau — pli qu'il conservera — son impuissance à sauver la fille de Madame d'Ivernois « restée folle après une couche ». (Le portrait que l'on voit de Tissot ressemble beaucoup à celui de Speisegger du Musée romand à Lausanne. Il existe aussi une gravure de Blanchard junior, d'après Fontaine.)

Le délire bruyant et prolongé d'Isabelle s'atténua cependant. A vrai dire, un choc, obtenu par le traitement de Tissot, avait eu progressivement d'heureux effets. Cet encouragement fait écrire à Tissot par Jean-Jacques ragaillardi, qu'il commence à croire à la médecine et aux miracles!!! Ces émotions passées, une correspondance reprendra entre Rousseau et son amie et même plus tard avec le mari de celle-ci.

Il faut remarquer que ce fut Isabelle Guyenet-d'Ivernois qui survécut à Jean-Jacques. Après la mort de celui-ci, à Ermenonville en 1778, Isabelle,

ayant alors 43 ans, se rendit pieusement sur sa tombe.

Bien qu'il convienne de revenir brièvement ci-après au drame de Môtiers — chronologiquement antérieur, motivant le départ de Jean-Jacques du Val-de-Travers — relevons ce qui, logiquement, à trait encore à une dernière manifestation de sympathie lors du décès d'un ami fidèle.

Frédéric Guyenet, mari d'Isabelle — qui n'avait brillé ni comme époux énergique ni comme magistrat de second plan — s'était éteint à 40 ans en 1777. Peu après la mort de Rousseau à 66 ans l'année suivante, Isabelle d'Ivernois composa quelques vers intitulés: Romance faite à Ermenonville sur la tombe de Jean-Jacques Rousseau. Ce sont cinq couplets curieux, de son écriture, consignés dans mes papiers avec une brève ode poétique, inédite aussi: Aux mânes de J.-J. Rousseau sur les honneurs rendus à ses cendres.

La dernière strophe de cette Romance écrite à Ermenonville fut publiée dans le Musée neuchâtelois de 1962; mon manuscrit inédit, d'Isabelle d'Ivernois, ne mérite-t-il pas d'être restitué in extenso?

1

Voici donc le séjour paisible
Ou des mortels.

Le plus tendre et le plus sensible
A des autels
C'est ici qu'un Sage repose
Tranquillement
Ah, parons au moins d'une rose
Son monument.

2

Approchez Mères désolées
De ce tombeau.
Pour vous de tous les mausolées
C'est le plus beau.
Rousseau vous enseigna l'usage
De vos pouvoirs
Et vous fit aimer davantage
Tous vos devoirs.

3

C'est ici que dans le Silence
Sa plume en main
Il agrandissoit la Science
Du cœur humain;
Plus loin vous voïéz ces bocages
Sombres et verts;
Il s'y déroboit aux hommages
De l'univers.

.4

Autour de cet azile sombre
En ces momens,
Ne croit-on pas voir errer l'ombre
De deux amans
Noble St. Preux, tendre Julie,
Noms adorés;
Quelle douce mélancolie
Vous m'inspirez.

5

Sur cette tombe Solitaire
Coulez mes pleurs
Hélas, il n'est plus sur la terre
L'Ami des Mœurs;
Vous qui n'aimez que l'imposture
Fuïez ces lieux;
Le Sentiment et la Nature
Furent ses Dieux.

Ce dépôt d'une rose sur le tombeau primitif et monumental d'Ermenonville atteste de l'émouvant chagrin d'une amie qui ne fut point oubliée à en juger par des échanges pittoresques de lettres datant encore de 1772.

On voit ici un autre petit manuscrit d'Isabelle d'Ivernois, condensé sur une seule page, intitulé Aux mânes de Jean-Jacques Rousseau, Sur les honneurs rendus à ses cendres. Il est piquant de constater qu'Isabelle d'Ivernois y écrit : « Laissons Voltaire au Panthéon! » Y aurait-il là peut-être l'indice d'une déception? Voltaire était décédé la même année. Isabelle ne se doutait point que ce lieu de sépulture d'Ermenonville — où des milliers de personnes, durant 16 ans, vinrent se recueillir en pèlerinage — la dépouille de Rousseau serait précisément transférée au Panthéon! Sous la Terreur, en effet, par décision de la Convention — jugeant que Rousseau appartenait à la nation entière et non aux marquis de Girardin d'Ermenonville — décréta cette translation spectaculaire. C'est, depuis lors au Panthéon, que l'on peut retrouver Jean-Jacques!

A notre gré, l'emplacement des mânes de Rousseau eût été préférable en pleine nature, dans la verdure, près d'une forêt ou près de l'eau — cette nature qu'il évoqua supérieurement en imprimant à toute l'Europe cette si profonde admiration pour elle. Le groupement des grands morts du Panthéon et l'atmosphère des cryptes, privées de lumière et de soleil, n'élèvent guère l'âme du visiteur. Il semble que les morts n'y sont plus vivants dans

Qua Manes de Tean Taques Rousseau Sur les honeurs rendus à Ses Gendres Bow Roufseaw! Til Tavoit tentendre Ge Leuple plus leger quingrat; En paia il laiferoit ta Cendre! Loin de Poltaire et de Marat. Jans bassesse; Jano Platterie; Tu Sus rendre homage au Genie! D'In Sieve Rival, jaloux du Tien. _____ Mais exarons le Trait de Son histoire. Hest une Tache a Sa gloire? Laisons Poltaire au Pantheon! on Now owner toyours come lon None Jago Roufreau Dont la plume eloquente Tassura (Timortalite! Toi, qui voulois notre felicité. Repose en paix dans ton Tile charmant doin des humains qui tont per sente ani de la Simple nature Tudedaignois la Dompo et les Lawriers a ton and Sinfile it power faut an come power temple it Combre des L'empliers. M.D. places les quatre der hiero avant les 3.qui les

l'esprit et le souvenir des générations. Genève — que Rousseau avait reniée dans une lettre tapageuse — a placé Jean-Jacques dans un cadre idyllique de haute frondaison, face à l'onde claire. Dommage qu'elle l'ait assis sans beaucoup réfléchir dans un énorme fauteuil Voltaire...

A propos des restes de Rousseau dont le tombeau du Panthéon fut rouvert en 1897, les curieux peuvent lire: *Mademoiselle de Milly* par Albéric Cahuet, (Paris Bibl. Charpentier 1928), idem le *Mercure de France* 1924, article de Julien Raspail. Il y est question de sortir du Panthéon la dépouille de Jean-Jacques pour la replacer à Ermenonville.

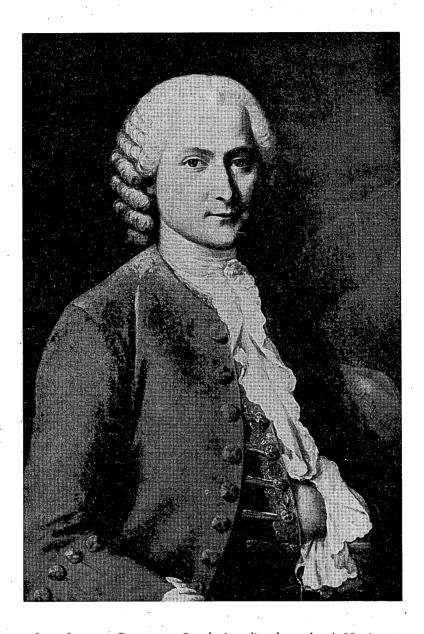
Réflexions sur le drame de Môtiers

Une attitude épistolaire récente a, semble-t-il, été adoptée, tendant à excuser le rôle du pasteur Frédéric-Guillaume de Montmollin de Môtiers. Voudrait-on un peu le faire oublier? Est-ce pour complaire aux aprèsvenants de ce nom, alors que sa famille se désolarisa de lui et le blâma à l'époque de Jean-Jacques? S'il ne s'agit point de l'accabler, tout au contraire de lui pardonner, l'on doit admettre que la rigoureuse enquête sur documents, ressortant du magistral ouvrage de Fritz Berthoud: Rousseau et le pasteur de Montmollin, différent de son autre livre J.-J. Rousseau au Val-de-Travers, est la base essentielle, susceptible de fonder l'opinion sur des faits incontestables. Ce livre-témoin existe dans de nombreuses familles neuchâteloises et dans nos principales bibliothèques publiques où il peut être consulté.

En marge de l'enquête de Fritz Berthoud — et de publications postérieures où le silence sur certains faits prend l'aspect d'une polémique — il y a place ici pour quelques réflexions ou illustrations nouvelles, indépendantes d'autres peu connues. De l'eau a passé sous les ponts depuis que Rousseau, non sans humour, prétendit qu'on lui vola... 42 chemises, alors qu'il était secrétaire d'ambassade à Venise, ou qu'il abandonna 5 rejetons dans des asiles d'enfants trouvés! Assertion à laquelle, pour différentes raisons, je n'ai jamais attaché la moindre crédulité!

Les revirements dont furent l'objet les convictions religieuses de Jean-Jacques n'étaient guère que de surface. Né protestant à Genève, converti au catholicisme en 9 jours, en 1728, à 16 ans en une cérémonie hâtive — dans une ambiance généreuse pour le jeune vagabond qu'il était — il abjura à son tour le catholicisme à plus de 40 ans pour revenir aux anciennes conceptions genevoises de son enfance. Ces alternances de mouvements furent à vrai dire superficielles, apparemment soumises en quelque sorte à la loi du lieu et n'affectant point sa religion essentielle, sa théologie du cœur, si l'on peut dire : « Je crois toutes les religions bonnes quand on y sert Dieu convenablement, le culte essentiel est celui du cœur. » On ne pouvait au reste à Genève être citoyen sans être protestant.

Mgr Christophe de Beaumont, en 1762, portant condamnation de l'Emile, faisait logiquement tout son devoir. La mise à l'index de la fameuse Profession de foi du vicaire savoyard visait d'apparentes contradictions ainsi que des conceptions latitudinaires niant la révélation et les miracles. L'Eglise catholique montrera cependant à Rousseau beaucoup plus de mansuétude que l'Eglise protestante intransigeante. Son christianisme, profondément sincère, sera celui de Bernardin de Saint-Pierre, celui, avec des



Jean-Jacques Rousseau, Secrétaire d'ambassade, à Venise.

Habit gris-vert, gilet rouge brodé d'or. Il raconte s'être fait voler,
lors d'une lessive, 42 chemises!

(Huile au Musée de Genève: 76 cm. x 58 cm. Don de M. Ernest Favre,
héritier de Streikeisen)



Le pasteur Frédéric-Guillaume de Montmollin (17.09-1783)

Ministre du St-Evangile à Môtiers au temps de Rouseau.

nuances, de Châteaubriand, celui de Lamartiné, de Georges Sand, de Michelet jeune, et de Victor Hugo! Jean-Jacques préférera le fanatisme religieux à l'athéïsme. Son émouvante doctrine sera celle du plus pur spiritualisme. Sa position n'était point étrangère à la tradition. Ses preuves de Dieu — accessibles au plus grand nombre — s'avéraient les plus unies parmi celles de Platon, de Descartes, de Malebranche, de Bossuet, de Fénelon.

A Môtiers, le pasteur de Montmollin, d'un physique ingrat, avait été longtemps en bons termes avec Rousseau qui cependant ne l'invitait pas chez lui et qu'il n'avait point appelé à faire partie de la Société fondée à Neuchâtel en vue de l'édition des Oeuvres complètes. Le pasteur en avait-il

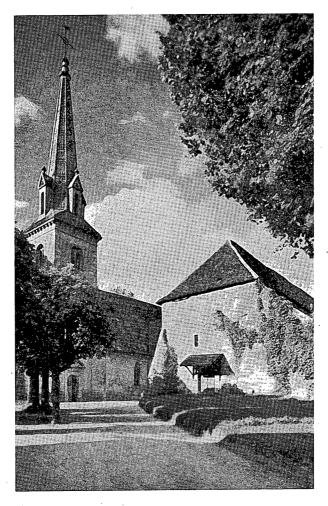
éprouvé quelque ressentiment? Une correspondance insidieuse et tendancieuse, publiée depuis, s'était établie entre clergés de Genève et de Neuchâtel. Celui de Genève (dont des pasteurs amis de Montmollin lui envoyaient des pensionnaires pour faire bouillir sa marmite) incita notre Vénérable Classe à adopter le blâme tranchant. On proposa de suspendre Rousseau de l'eucharistie — ce qui signifiait l'excommunication.

Si le pasteur de Montmollin, professeur de belles-lettres, eût lu avec quelque attention l'Emile avant que Jean-Jacques n'arrive à Môtiers, il ne l'eût pas sans discussion admis à la sainte-cène depuis trois ans. La position adoptée dans l'Emile pouvait être, en effet, beaucoup plus sévèrement jugée du point de vue théologique que celle plus récente des Lettres de la Montagne, réplique à Tronchin. Or c'était les Lettres de la Montagne qu'on incriminait! Intention de chicane indéniable.

Montmollin — dont j'ai 30 sermons manuscrits sous les yeux — fait éclater une crise douloureuse, grave de conséquences. Le Conseil d'Etat de la principauté contesta à l'Eglise toute possibilité d'excommunication. Montmollin, présidera le petit Consistoire admonitif de l'église de Môtiers composé de villageois incompétents pour juger d'une question de dogme. Jean-Jacques a motivé son absence. Il ne comparaît point. Chef de paroisse, le pasteur — les avis des membres du Consistoire étant partagés — s'attribue sans droit deux voix pour faire pencher la balance contre Rousseau. L'affaire fait grand bruit. Frédéric-le-Grand et son Conseil d'Etat de Neuchâtel, de même que toute l'élite du pays, soutiennent Rousseau. Seul notre clergé régional conspue Jean-Jacques, reparle d'excommunication.

Jusqu'ici, personne ne fit remarquer que cette sanction était de lointaine origine catholique et qu'elle n'avait jamais été appliquée chez nous. Cette mesure exceptionnelle avait été, à Genève, à deux reprises, théoriquement maintenue par Calvin dans le code de Discipline du clergé réformé, en 1536 et 1541. A Neuchâtel, en 1712, notre code neuchâtelois de Discipline ecclésiastique ne l'ignorait pas non plus, mais - en réalité - cette mesure n'avait jamais été appliquée dans le pays. On peut se demander si Montmollin, qui avait si mal lu Jean-Jacques — ou faisant preuve de parti pris — savait même que les prescriptions ecclésiastiques de 1712 prévoyaient une telle sanction; la Vénérable Classe, épousant ostensiblement la colère de Genève, trouva donc à Môtiers un instrument propice à l'admonestation et à la punition. Ce n'est pas commettre aujourd'hui un anachronisme que de critiquer l'attitude de notre ancien Clergé: s'il est notoire que de nos jours les Eglises réformées ignorent des disciplines désuètes en promouvant au contraire l'intercommunion ou la communion ouverte, il était évident déjà que le Christ n'avait jamais mis de condition quelconque, d'inscription ou de credo, au repas qui est le sien!

Le pasteur de Montmollin — traité déjà en séance du Conseil d'Etat du 1er mai 1765 de qualificatifs que par bienveillance je m'abstiens de reproduire — se mit à se répandre, du haut de la chaire en propos ne pouvant viser que Rousseau, comme des auditeurs scandalisés en témoignèrent. Peine perdue, le châtelain Martinet, magistrat supérieur du district, chargé de l'enquête et des rapports au gouvernement, écrit à Montmollin pour le



Temple de Môtiers au temps de Rousseau.

A droite, ancienne chapelle du Prieuré, à l'époque déjà désaffectée. Entre 1669 et 1672, la maçonnerie de l'actuel et nouveau clocher sera édifiée, ainsi que la flèche où intervinrent les charpentiers Isaac Matthey, Jean Borel et David Perrenoud.

(Photo aimablement communiquée par la Maison Mauler et Cie)

mettre en garde, sa conduite étant contraire au serment prêté par les ministres du Saint-Evangile au moment de leur agrégation. Montmollin fait la sourde oreille.

Sur une enquête qu'ouvre aussi l'Eglise, ce serviteur de Dieu, éludant ses réponses, ne fournit que le *canevas* du sermon spécialement reproché, alors que tous ses sermons sont écrits du premier au dernier mot. Il est certain, du reste, que dans le feu d'une péroraison identifiée, il s'est livré à

des diatribes orales hors textes, excitantes et explosives contre Rousseau. Point n'eût été même utile qu'il le nommât tant la situation était tendue et les esprits compréhensifs et en pleine crise. On connaît l'extraordinaire scandale du lundi et des jours qui suivirent le sermon du premier dimanche de septembre 1765.

Une relation du Musée neuchâtelois de 1865, pages 241 et suivantes, du Dr Guillaume: Documents officiels sur les causes qui motivèrent le départ de Rousseau du Val-de-Travêrs en 1765, marqua le centenaire de l'événement. On y trouve notamment le canevas seulement rédigé par Montmollin du sermon incriminé, alors que tous ses sermons sont écrits in extenso et que des témoins au culte prétendirent qu'il lisait son texte! Ce sermon s'inspirait du Livre des Proverbes, chapitre 15, verset 18. On trouve dans ce canevas des condamnations anonymes visant les méchants, impies, incrédules, hypocrites et pécheurs qui ne veulent pas s'amender. « Le sacrement de la Cène est donc la plus vénérable de toutes les cérémonies de la nouvelle alliance et très agréable à Dieu, cependant, il se peut qu'elle lui soit aussi en abomination: celui qui en mange et qui en boit indignement. » Rousseau n'est expressément nommé nulle part, mais l'était-il peut-être dans la péroraison? Nous ne le croyons pas. De tonnantes allusions suffisaient.

Dans un autre sermon — non daté — sans doute aussi du début de ce mois de septembre, inspiré du chapitre IX, verset 31, de l'Evangile selon Saint-Jean, Montmollin fulmine contre « les méchants détestés de Dieu, qu'il a en abomination et dont il rejette les prières. » Ce sermon, comparé à la teneur du précédent, indique la discipline d'un esprit obsédé par l'attitude des méchants dont Rousseau était le bouc émissaire : « Les gens de bien sont ceux qui honorent Dieu et qui font sa volonté! » On voit ici le fac-similé du manuscrit de ce dernier sermon à l'écriture soignée et bien neuchâteloise.

Si l'on a parfois maladroitement composé des illustrations — comme celle stigmatisant l'action de ce pasteur excitant par exemple des enfants à lapider Jean-Jacques, ainsi que le montre certaine image fantaisiste, dont une sépia conservée dans la galerie du château d'Auvernier, — on doit cependant faire la part de la réalité dans le fouillis d'une iconographie approximative très en marge de rares portraits consentis. De certains documents, il ne faut retenir que l'idée suggérée, le plus souvent déformée par la rumeur publique ou l'intérêt de l'artiste...

Extrait fac-similé manuscrit.

Page 3 d'un sermon du pasteur de Montmollin, prononcé à Môtiers probablement au début de septembre 1765.

(Original: collection de 30 sermons de Montmollin, propriété de M. le pasteur Maurice Perregaux, Neuchâtel)

Voir page ci-contre.

de servarne er ede sestandiller, denesamhaite ans que Dieule nemolisede son après, oni loblige vit à socrivertir est misse, viere: degani il an mès doionie oblina poi et de sei medesonian -as-Présenhaitant pas que Dixu verre surbui des graces quil implore prodement es la nacionament comment les espertrot il, es evoit il persuade que Dieu aura este bonto pou s'ui s'astri e la con-Etanco est inseparable de la deur es d'un des vives hement.

Intin le principal est quin ellichant a des locurs de railes se locur common quodes là Dien respent point e auch neu Prières. Voille voir son con con le montre, membre nous — servoir. Finocomporation femiliere est la forte ! Si de sui est roient leur é oide les protéses des les combles de les proteses des les combles de les proteses des les combles de les proteses des des envenirs est esquillent à le — detioner à est envenir de sa de ministre primer de la conference de la confe

Conditions are desire our Dieu resauce par les Prieres des Mechans, nous devons — aioute ouil les detests. Equil lu aen abomination sele racil les del parsea Parolo. Frenç les montes en fair en à destendret. Deu etant Tout varfut est évent de-Fritors. Incretent rulaires, ri colo a ni honeur, el oraque nous les lui atribuons avec—l'écrit le cariat rue pour rasmur au lagit de la même maniere que les hommes quand ils—vent faches. Entel Bete int une divoc de vive en soutenant au les Frieres des Mechans sont en abomination à Duie nous porte doire vimolement vous faire entraîre qu'il les puniras eve-enment au ce allie honeure te a le luc presentant, excet est indiamation es a ven ventrasseure en ment au ce a le ventral en ce et en monaux involemment des on au austic—state en consent en ce en monaux involemment des on au austic—saint en ce en manais en des prints touireure en vient en en même que Duu punit, il nous les a-pacetts. Conse ent present à loit que ra antifest en le veux de respecter sur la Priere des Mechans, qu'illes en als les reflects que manifest en le veux des respecter sur les Prieres des Mechans : — posselui veile les reflects au municie au voir de consent de la Priere des Consents des des Prieres des Mechans : — façons à carai content de Briu a du Generalistich.

Les Gens de bien sont eeux qui horroent Dieu soui font na volonte; cut à dire, qui font pa vitre deux toute leur conduite ouils sont per tre damour toure profende venentien pour cet être supreme, qui craignent de lli deplaire, oui observent fidélement ses dreceptes, oui font tous leurs efonts pour se conserver par se saints, qui no manquent quere à co que la le le font tous leurs present détentiel, e qui sils ont le malheur de faire ou la que châte, par inad = vertence, se par infirmité, sen relivent incontinent, sen mennent même ou avint de ne doute les leurs soins seleur vigilance pour sen garentir dans la seute. Dieu exacus intailliblement — les Pières de ceux qui sont tels: Mais les exacert el touiours Mes. Il faut bundestinguer ce les Pières de ceux qui sont tels: Mais les exacert el touiours Mes. Il faut bundestinguer ce les Pières de Corpe se ette vie, ou ce aux regarde les mosses les contres des gens de bien ne qui regarde le Corpe se ette vie, ou ce aux regarde les mont le ment, sen se résignant humblement de mandent à Dieu les graces temporelles que conditionnellement, sen se résignant humblement de la Providence; aux proposes leur accorde til pas toujours. Pour ce qui est des gences spirituelles, aux de bien les demandent also dument se avec instance, « Pieu ne les leur repué jamais.

L'essentiel ne gît pas dans la vraisemblance ou l'invraisemblance des actes d'un seul personnage, ou même dans ceux d'un groupe de villageois. L'attention soulevée par ce que l'on peut appeler un scandale regrettable, est d'une haute portée intellectuelle. Forçant à la réflexion, cet incident lamentable disparaît et oblige l'observateur à s'élever au-dessus de contingences mesquines s'effaçant devant l'attrait de passionnantes considérations philosophiques. Si la dogmatique y trouve son compte, cette discipline s'élargit d'elle-même par l'invitation que Rousseau nous fait d'entrer dans son magasin d'idées vraies ou fausses, dont il parle au Livre VIII de ses Confessions.

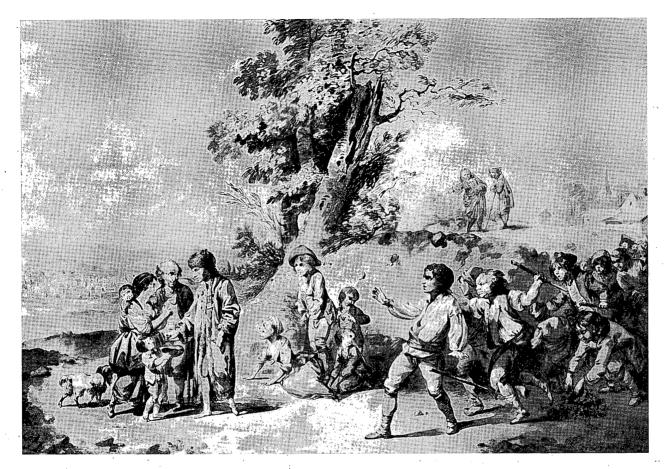
Il explique que sans raisonner, il s'adapte en lisant, pense comme autrui sans le critiquer ou l'analyser automatiquement. Ayant acquis, en revanche, un assez grand fonds pour réfléchir, choisir et penser, il s'extériorise en pleine maturité. N'est-ce pas dans ce curieux magasin d'idées qu'il puisa toutes celles dont il fit la fortune? Il sut assez bien trier dans le labyrinthe des difficultés qu'offre le critère de l'idée juste ou fausse soumise à la lumière des ans qui passent. Son système, au surplus, n'éliminait point une riche et brillante imagination perçant les nuages comme des fusées aux mille couleurs.

La position chrétienne de Jean-Jacques dont la devise était Vitam impendere vero, soumettre sa vie à la vérité, impliquait le problème courageux d'être ouvertement soi. Prophète audacieux des temps modernes, héros de l'esprit, ce fut l'écrivain qui, depuis Luther et Descartes, exerça dans le monde des idées, l'influence la plus considérable. Adversaire de la religion révélée par les hommes, interprétée et compliquée par eux — précurseur du protestantisme libéral — Rousseau fut une des grandes voix religieuses de son temps en raison de son opposition aux athées; sa religion naturelle, à ses yeux nationale même, incluait en somme une forme supérieure de civisme. Le clergé protestant genevois, comme le clergé neuchâtelois, ne comprit pas la valeur d'un tel allié.

Dans l'héritage du christianisme, il a certes choisi ce qui lui convenait, ce qui correspondait aux exigences de son haut idéal, mais l'orthodoxie traditionnelle en fit autant de son côté en sens inverse! « La fréquentation des incrédules a ranimé ma foi » écrivait-il, ayant lu plusieurs fois la Bible en entier et souvent l'Imitation. Son cri « je suis chrétien » est loin d'être dépourvu de sens et de sincérité. L'Emile brûlant sur le bûcher, ce fut la religion de Genève se reniant. Genève et Neuchâtel — d'un calvinisme intransigeant — firent montre d'une mesquine étroitesse. Genève, aujour-d'hui, reconnaît que Jean-Jacques fut son plus illustre défenseur. Neuchâtel l'applaudit.

La controverse sur les miracles avait été amorcée avant Rousseau. Ces condamnations de Rousseau à son époque furent d'autant plus compréhensibles que l'œuvre des années précédentes avait été une sorte de démolition universelle. Candide — de Voltaire — ce diabolique et démoralisant inventaire des misères humaines, réplique à l'exposé de Rousseau sur l'origine du mal, avait tourné en ridicule toutes les idées consolantes.

A mon gré, pour compléter un jugement sur la formation de Jean-



Composition fantaisiste. Le pasteur Fréd.-Guillaume de Montmollin excite, en 1765, les enfants de Môtiers à lapider Rousseau en robe d'Arménien. (Sépia à la famille de Montmollin, Château d'Auvernier.

Charly Guyot: «Un ami défenseur de Rousseau, Pierre-Alexandre Du Perrou», Ides et Calendes, Neuchâtel)

Jacques, sur sa profession de foi et sur sa restauration religieuse, il est utile de lire — entre autres — les trois volumes que lui consacra chez Hachette, le catholique Pierre-Maurice Masson. Un ami de Nice, le baron René Leiber — qui servit sous les ordres de Masson alors lieutenant au brave régiment français d'infanterie 261, alors que ce dernier tombait à ses côtés à Flirey — m'a fait part avec enthousiasme des souvenirs conservés de cet auteur distingué, de ce héros qui, devant la mort, se montra aussi digne que devant les opinions d'autrui.

Combien paraît bornée l'attitude d'un pasteur de village à l'endroit de Rousseau qui — après l'Ile de St-Pierre et Strasbourg où il est fêté par le duc de Contades — se rend à Paris en décembre 1765 déjà, accueilli avec enthousiasme dans le magnifique hôtel Saint-Simon, mis à sa disposition par le prince de Conti. Gromelin raconte : « Il est incroyable combien Rousseau a de visites! » En effet, Jean-Jacques reçoit dans un cabinet d'allure princière ; il accorde des audiences matin et soir. Un valet de chambre de Mme de Boufflers introduit des visiteurs en un défilé interminable. Il a revêtu sa robe d'Arménien adoptée à Môtiers, cachant un appareil indispensable à son infirmité. Le sculpteur Lemoine travaille là à son buste qui sera moins bon que celui de Houdon. Quel contraste moral entre ce milieu d'intellectuels cultivés et la bousculade brutale et bornée du Val-de-Travers.

Rousseau enfant, entendant le tonnerre, s'écriant « Dieu roule ses tonneaux ! » ou bien « le Seigneur brasse ses noix ! » ne se doutait pas à quel point, donnant à la littérature française la plus grande secousse, il allait lui-même provoquer plus tard un autre genre d'orage.

Au cours de conférences à Nice et Menton, sur « Rousseau dans la principauté de Neuchâtel » — (Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes, tome LVIII, compte rendu détaillé) — j'ai noté le contraste entre la période de réelle détente de Jean-Jacques, oubliant chez nous tous ses soucis, folâtrant joyeux ou herborisant dans forêts et pâturages, et la période finale et brève de sa persécution. Il convenait de présenter les Neuchâtelois d'antan autrement que sous l'aspect de vilains bourreaux.

Au vu de la généalogie de Rousseau, je fis remarquer qu'il fut bien davantage un génie de sang français que genevois. Cela n'empêche pas, comme l'a fait observer, en 1970, en tableaux étudiés, notre contemporain, M. Pierre de Rougemont, que dans les veines de nombreuses familles genevoises et neuchâteloises coule, mélangé, le même sang que celui de Jean-Jacques sans qu'aucun acte génial ait renforcé le rapprochement! En effet, à considérer l'arbre ascendental de cet extraordinaire philosophe, d'innombrables familles s'y inscrivent, nécessitant l'exposé de diverses branches en plusieurs lignées.

Il est plaisant de jeter un coup d'œil sur cet amusant complément de l'arbre strictement ascendant déjà publié. Toutes les grandes familles bienpensantes de Genève s'y donnent par hasard rendez-vous. On y trouve aussi plusieurs Pourtalès et par Marthe Bouvier, y apparaît feu Henri Wolfrath marié en 1890.

Parmi tous ces personnages, de nombreux descendants vivent actuellement. Un baron Alfred Rousseau est parent au 9me degré de Jean-Jacques qui, bien entendu, ignora tout de ses lointains personnages et de leur postérité.

Le labyrinthe des généalogies, pour autant qu'elles soient scientifiquement contrôlées, réserve parfois de plaisantes surprises. Elles font toujours, de près ou de loin, humainement partie d'un thème traité.

L'indifférence que Rousseau afficha pour sa prétendue descendance — ou peut-être pour celle de Thérèse Levasseur dont les mœurs doivent être soumises à caution — pourrait faire l'objet de remarques d'un goût douteux.

De toute manière, le pardon promis par le Seigneur aux repentis, commande que les hommes au préalable commencent par se pardonner les uns aux autres. Hérédité et milieu se complètent et déterminent le comportement. Il est malaisé de s'affranchir complètement des prédispositions de son enfance. Quant au comportement collectif, il est conditionné par l'ambiance héréditaire de chefs de file, la foule n'ayant pas à l'origine de volonté propre. C'est ainsi qu'un malencontreux prédicateur du Val-de-Travers, à esprit de clocheton, bénéficia d'une emprise d'expression sur de braves gens dont il semblerait que la culture rustique n'était pas si éloignée de la sienne.

Quant aux origines de Jean-Jacques et de son génie, mieux vaut admettre un être sui generis, d'un cosmopolitisme inclassable, s'imposant à la postérité.